Précision des aléas mouvements de terrain

Fiche analytique n°11

Commune associée	Pueu
Référence de la fiche	FA_P11
Référence du site	PK 10,5
Visite réalisée par	Géolithe - CF
Date de la visite	30/03/2022
Coordonnées géographiques (RGPF / UTM zone 6S)	
X (en m)	Y (en m)
264525	8036918

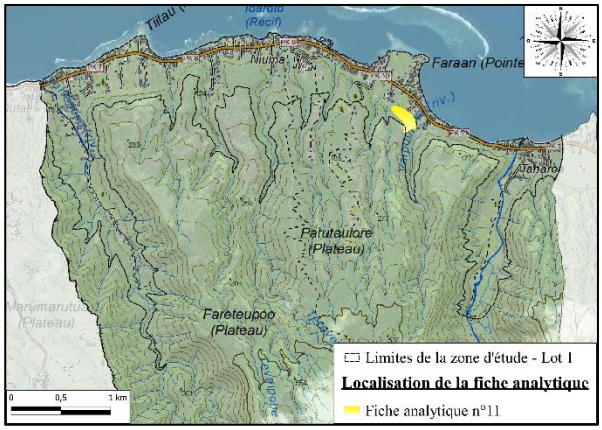

Contexte

Topographie	Versant de 130 m de haut avec une pente variable entre 35° et 50°
Géologie	Formations de laves basaltiques
Géomorphologie	Front de planèze disséquée
Hydrogéologie	Pas d'arrivée d'eau souterraine observée
Historique des évènements passés	**BDMVT** : **PUEU_13** : 31 janvier 2022 - Chutes de blocs au droit de la servitude - Cf. rapport de constatation de la PM n°100.

Résultats des investigations

Points d'observations

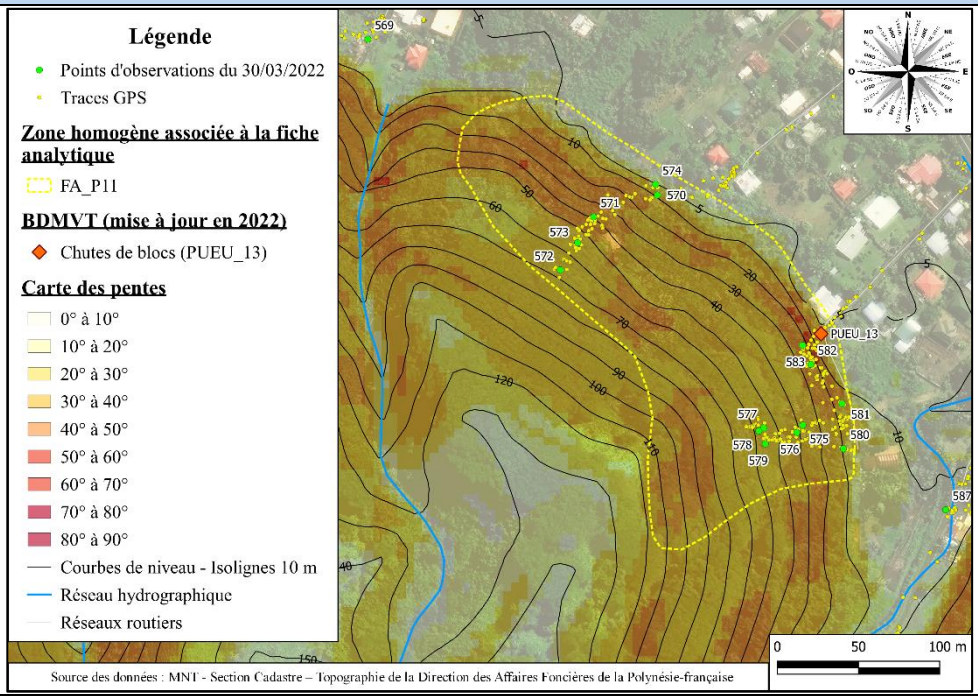

Observations n°570 à 574	Le point d'observation n°570 correspond au pied du versant. Le point d'observation n°571 correspond au pied de l'affleurement rocheux fracturé. L'aléa de départ est élevé. Les blocs susceptibles de s'ébouler sont de taille décimétrique à métrique. Des cicatrices de départ de blocs sont observées dans l'affleurement. Plusieurs blocs sont présents à l'aval de l'affleurement dans le versant. Le point d'observation n°572 correspond à la fin de l'affleurement rocheux. La pente diminue vers l'amont du versant. Le point d'observation n°573 illustre les blocs métriques susceptibles de s'ébouler, les blocs éboulés dans la pente et la forte pente présente à l'aval de l'affleurement rocheux.
Observations n°575 à 583	Le schéma ci-dessous illustre la morphologie du versant au droit des points d'observation : 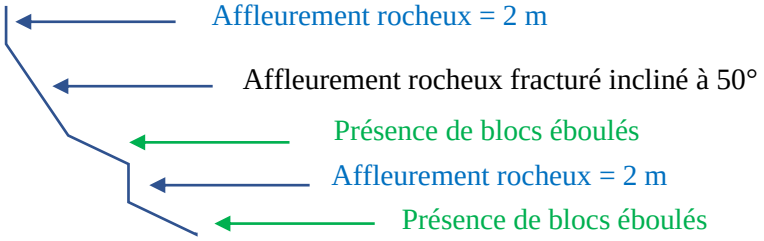 Le point d'observation n°575 correspond au pied d'un affleurement rocheux sain de 2 m de haut. Des blocs de taille décimétrique à métrique sont visibles à l'aval de cet affleurement. Le point d'observation n°576 correspond au pied de l'affleurement rocheux fracturé. Cet affleurement est incliné à environ à 50°. Des blocs éboulés de taille décimétrique à métrique sont visibles au pied de l'affleurement. Le point d'observation n°577 correspond à la base de l'affleurement rocheux vertical de 2 m, présent en amont de l'affleurement rocheux fracturé. Le point d'observation n°578 correspond à la partie haute et à la fin de l'affleurement rocheux. Au-dessus de ce point, la pente diminue et la végétation est plus dense. Le point d'observation n°579 correspond à l'affleurement rocheux et à des chutes de blocs observées en contrebas. Les points d'observations n°580 et 581 correspondent au pied du versant. Au point d'observation n°581, un ensemble de blocs de taille métrique protège l'habitation qui se trouve sur la parcelle CL101 des chutes de blocs. Après le point d'observation n°581, en direction du nord, le pied de l'affleurement est repéré par les points d'observations n°582 et 583. Au droit de ces points, les blocs se propagent jusqu'à l'aval du chemin d'accès. Des blocs de taille centimétrique à décimétrique s'éboulent.

Photographies des investigations

Observations n°570 à 574

Point d'observation n°571 – Illustration de l'affleurement rocheux

Point d'observation n°570 – Illustration de la cicatrice de départ d'un bloc

Point d'observation n°572 – Illustration de la pente à l'aval du point GPS

Point d'observation n°572 – Illustration de la pente à l'amont du point GPS

Point d'observation n°573 – Illustration d'un bloc métrique susceptible de chuter

Point d'observation n°573 – Illustration d'un bloc décimétrique éboulé dans la pente

Point d'observation n°573 – Illustration de la pente à l'aval de l'affleurement rocheux

Diminution de la pente vers le pied de versant – Blocs éboulés présents dans cette zone

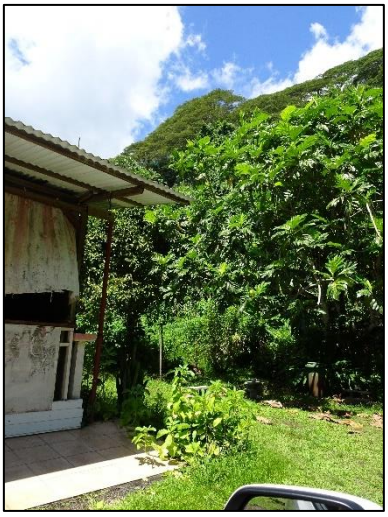

Point d'observation n°574 – Illustration des habitations en pied de versant

Observations n°575 à 883

Point d'observation n°575 – Illustration de l'affleurement rocheux sain de 2 m

Point d'observation n°575 – Illustration d'un bloc décimétrique présent dans la pente à l'aval de l'affleurement de 2 m

Point d'observation n°576 – Blocs centimétriques à métriques observés à l'aval de l'affleurement rocheux fracturé et à l'amont de l'affleurement rocheux sain de 2 m de haut

Point d'observation n°576 – Affleurement rocheux fracturé incliné à 50°

Point d'observation n°577 – Affleurement rocheux de 2 m, présent à l'amont de l'affleurement rocheux fracturé

Point d'observation n°577 – Vue à l'aval de l'affleurement rocheux

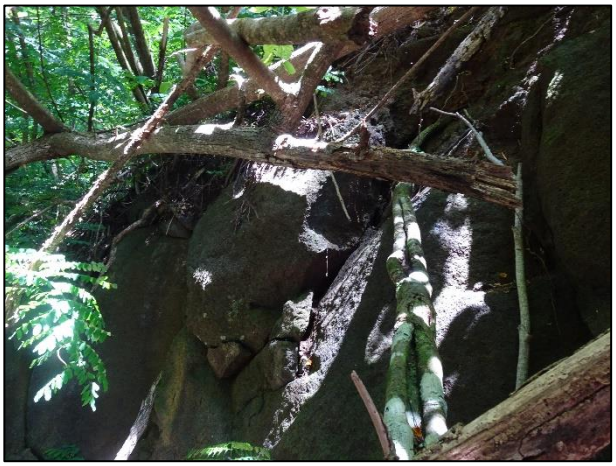

Point d'observation n°579 – Affleurement rocheux fracturé

Point d'observation n°579 – Illustration d'une chute de pierre à l'aval de l'affleurement

Point d'observation n°580 – Illustration du pied de versant

Point d'observation n°580 – Nombreux blocs de taille métrique protégeant l'habitation des chutes de blocs actuelles

Point d'observation n°582 – Bloc décimétrique observé dans le talus en amont du chemin d'accès

Point d'observation n°582 – Blocs observés dans le talus en amont du chemin d'accès

Point d'observation n°582 – Illustration du chemin d'accès

Point d'observation n°583 – Blocs observés en pied de versant

PUEU_13 – Chutes de blocs constatées par la Police municipale

Avis de la DCA existants	
Carte de localisation des avis rendus	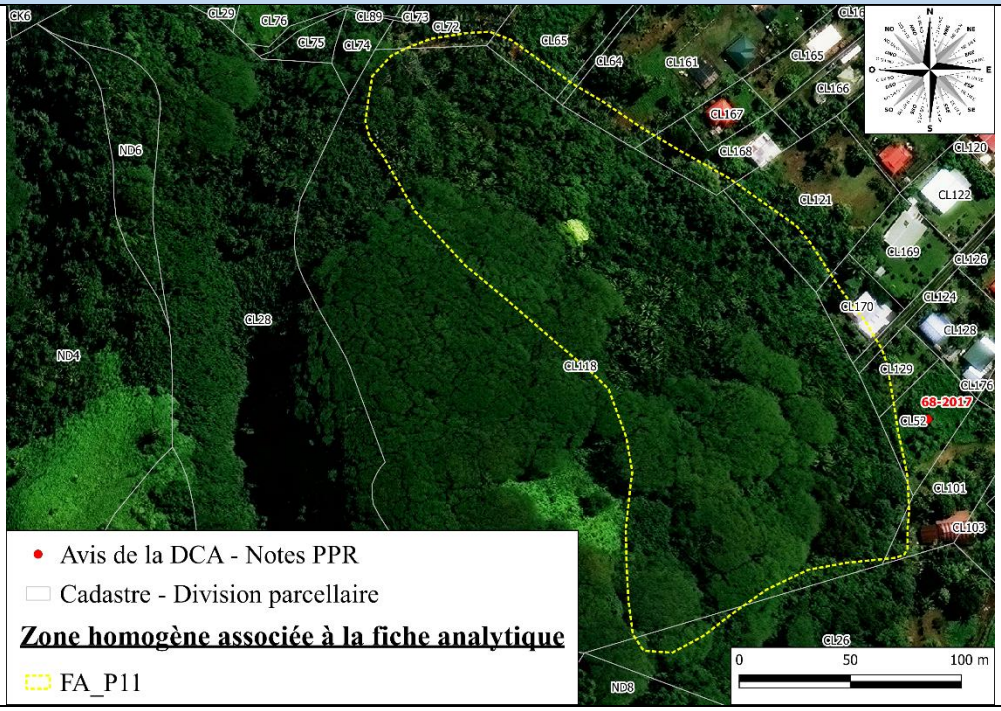
Référence des rapports intégrés	68-2017 – Avis n°5079 – 11 juillet 2017
Synthèse à retenir	**68-2017** : L'avis de la DCA est présenté ci-dessous : Un instructeur de permis de construire a sollicité un avis de la cellule PPR concernant un projet de construction d'un faré OPH au niveau de la partie aval de la parcelle CL52 située à Pueu. La zone de projet correspond à une zone de replat en pied de versant. Le versant comporte des pentes fortes (autour de 30°) et a une hauteur d'une centaine de mètres. Dans le versant il a été constaté la présence de blocs de taille décimétrique à métrique (voire plurimétrique en pied) reposant sur une matrice limoneuse meuble. Ces blocs sont potentiellement mobilisables. Le projet se situe à plus de 20 m du pied de versant d'après le plan transmis, avec une zone de replat jouant le rôle de zone tampon (zone d'arrêt). La zone de projet et l'ensemble du versant sont identifiés en zone d'aléa moyen à fort de mouvements de terrain.

Révision de la cartographie des aléas mouvements de terrain	
Modification	*OUI*
Nature de la modification	*Surclassement de l'aléa moyen en aléa fort mouvements de terrain*
Justification de la modification	*Le versant est surclassé en aléa fort mouvements de terrain au droit des plus fortes pentes. Les observations de terrain ont révélé la présence d'affleurements rocheux fracturés donnant lieu à des chutes de blocs décimétriques à métriques. Pour certains affleurements, l'aléa de départ est élevé. Les pentes à l'aval de l'affleurement sont favorables à la propagation des blocs. Au regard des observations, l'aléa fort mouvements de terrain est poursuivi sur 10 m depuis le pied de versant.*

	L'aléa moyen mouvements de terrain est précisé sur une bande d'environ 20 m de large, cartographiée depuis la fin de l'aléa fort mouvements de terrain.